Ardèche 07 TOURISME

Les nuitées touristiques en Ardèche

avec Flux Vision - Orange Business

Année 2024

observatoire.ardeche-guide.com

Estimation des nuitées touristiques en Ardèche

	2024	part 2024		évolution 2023-2024	
touristes français	10,6 millions	*73%*	*67%*	- 50 000	- 1%
touristes des principaux marchés européens*	3,8 millions	*27%*	*23%*	+ 150 000	+ 4%
Français + principaux marchés étrangers*	**14,4 millions**	***100%***	***89%***	**+ 100 000**	**+ 1%**
autres pays étrangers	1,8 millions		*11%*	+ 150 000	+ 9%
total touristes tous marchés	**16,2 millions**		***100%***	**+ 240 000**	**+ 2%**

** Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suisse, Royaume-Uni*

Nuitées touristiques par mois

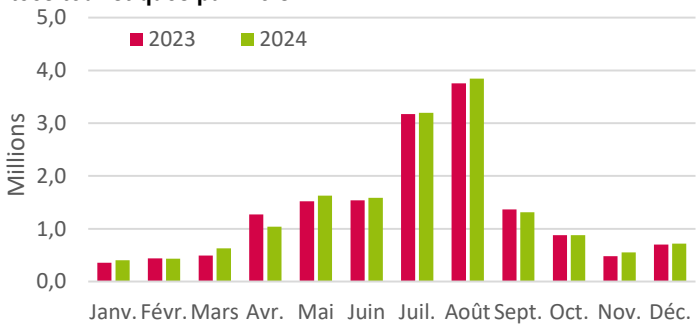

Evolution des nuitées touristiques par période vs. 2023 (en volume et en %)

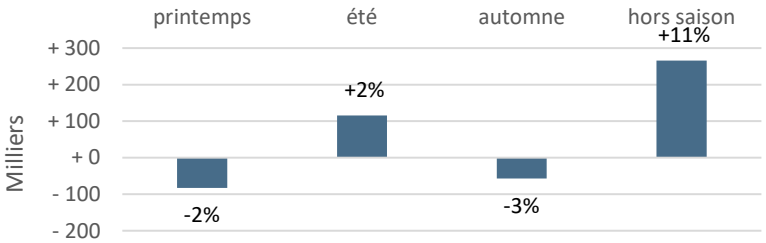

Répartition des nuitées touristiques par saison

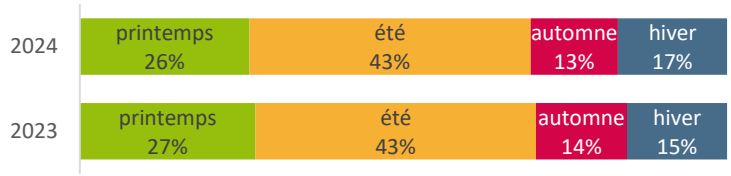

En 2024, l'Ardèche a enregistré 16 millions de nuitées touristiques soit une légère hausse de +2% par rapport à 2023 (+240 000 nuitées).

4,3 millions de nuitées touristiques, tous modes d'hébergement confondus, ont été estimées en Ardèche au printemps 2024 (avril - juin) **soit une légère baisse par rapport à 2023.** Le calendrier des ponts était moins favorable que 2023 et la météo pluvieuse. Malgré cela, un fort pic de fréquentation a été observé lors du week-end prolongé du 8 mai et de l'Ascension.

L'été 2024 est en légère hausse par rapport à 2023 avec 7 millions de nuitées touristiques, tous modes d'hébergement confondus, estimées en Ardèche du 1er juillet au 31 août.

L'automne 2024 accuse une baisse par rapport à 2023 avec une météo moins favorable, principalement sur le mois de septembre. A noter, une hausse de fréquentation de +4% est observée sur les vacances de la Toussaint.

Hausse importante de la fréquentation en hors-saison, notamment sur les mois de janvier, mars et novembre.

Nuitées touristiques par jour

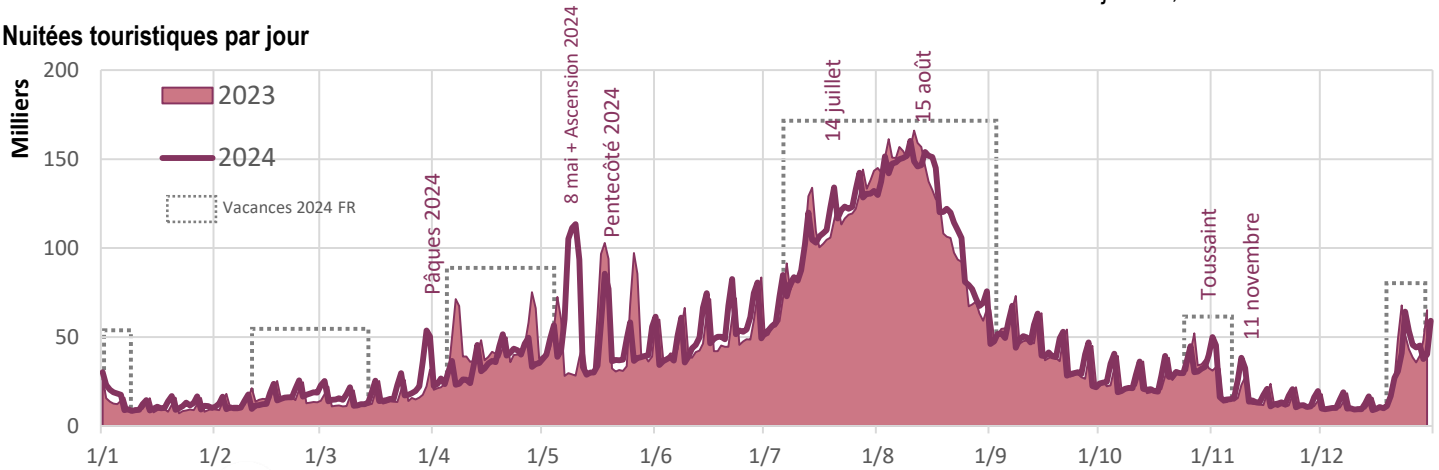

CALENDRIER DES VACANCES

	Vacances FR 2023	Vacances FR 2024	Vacances BE francophone 2024	Vacances NL 2024
janvier	3 janvier - reprise des cours	8 janvier - reprise des cours	8 janvier - reprise des cours	8 janvier - reprise des cours
février	vacances hiver FR 4 février - 5 mars	vacances hiver FR 10 février - 10 mars		vacances hiver NL 10 février - 25 février
mars			vacances hiver BE Francophone 24 février - 10 mars	
avril		Pâques 31 mars		
	vacances printemps FR 8 avril - 8 mai	vacances printemps FR 6 avril - 5 mai		
			vacances Pâques BE Francophone 27 avril - 12 mai	vacances Pâques NL 27 avril - 5 mai
mai	Pâques 9 avril			
		Ascension 9 mai		
	Ascension 18 mai	Pentecôte 19 mai		
	Pentecôte 29 mai			
juin				
juillet	début vacances été FR samedi 8 juillet	début vacances été FR samedi 6 juillet	début vacances été BE Francophone samedi 6 juillet	début vacances été NL samedi 6 juillet
	14 juil. : vendredi	14 juil. : dimanche		
août	15 août : mardi	15 août : jeudi		
			rentrée scolaire BE Francophone 26 août	
sept.	rentrée scolaire FR 4 septembre	rentrée scolaire FR 2 septembre		rentrée scolaire NL 2 septembre
octobre	vacances Toussaint FR 21 octobre - 5 novembre	vacances Toussaint FR 19 octobre - 3 novembre	vacances Toussaint BE Francophone 19 octobre - 3 novembre	vacances Toussaint NL 19 octobre - 3 novembre
nov.				
déc.	début vacances Noël FR 23 décembre	début vacances Noël FR 21 décembre	début vacances Noël BE Francophone 21 décembre	début vacances Noël NL 21 décembre

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DES FRANÇAIS EN ARDECHE EN 2024

Nuitées touristiques françaises par mois

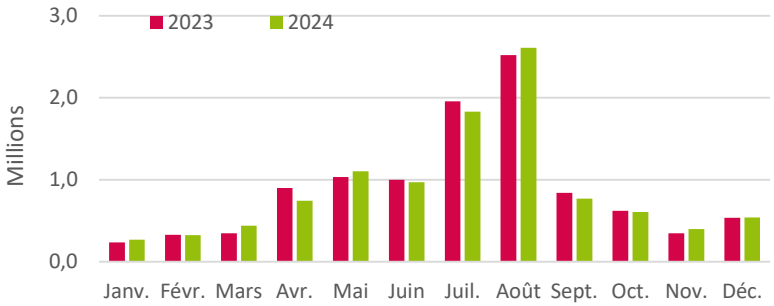

Evolution des nuitées touristiques françaises vs. 2023 (en volume et en %)

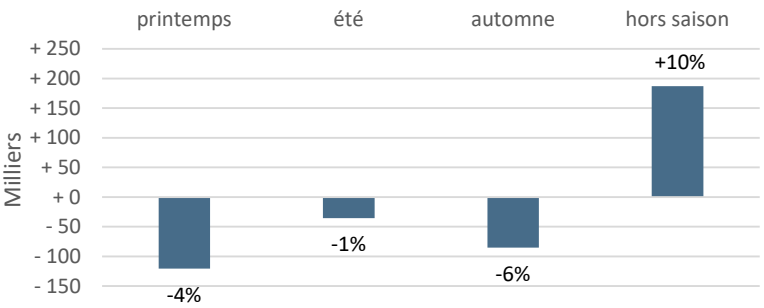

Répartition des nuitées touristiques par saison

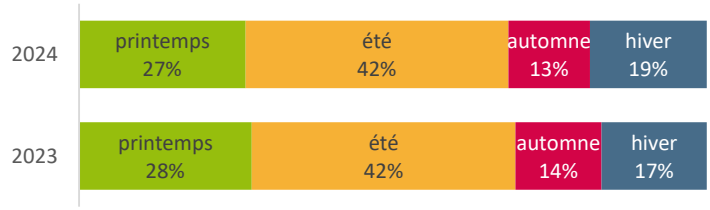

Les nuitées françaises représentent 65% des nuitées de l'année 2024. La part des nuitées françaises en 2024 diminue légèrement par rapport à 2023 (67%).

Elles sont plutôt stables par rapport à 2023 (-1%, -50 000 nuitées).

La clientèle française a été moins nombreuse durant le printemps. Les nuitées des touristes français ont diminué de -4% par rapport à 2023. Baisse notamment sur le mois d'avril (-17% ; à cause notamment du week-end de Pâques en mars) et dans une moindre sur le mois de juin (-3%). Le mois de mai est en hausse (+7%) avec un pic de fréquentation lors du week-end du 8 mai et de l'Ascension.

Les touristes français représentent près **des deux tiers des nuitées de l'été. Leurs nuitées sont plutôt stables par rapport à 2023.** On note une baisse en juillet (-6%) compensée par une hausse en août (+4%).

En automne, les nuitées des touristes français **diminuent** (-6% par rapport à 2023). Baisse plus marquée sur septembre (-8%) que sur octobre (-2%).

Hausse importante de la fréquentation en hors-saison (+10%), notamment sur les mois de janvier, mars et novembre.

Nuitées touristiques françaises par jour

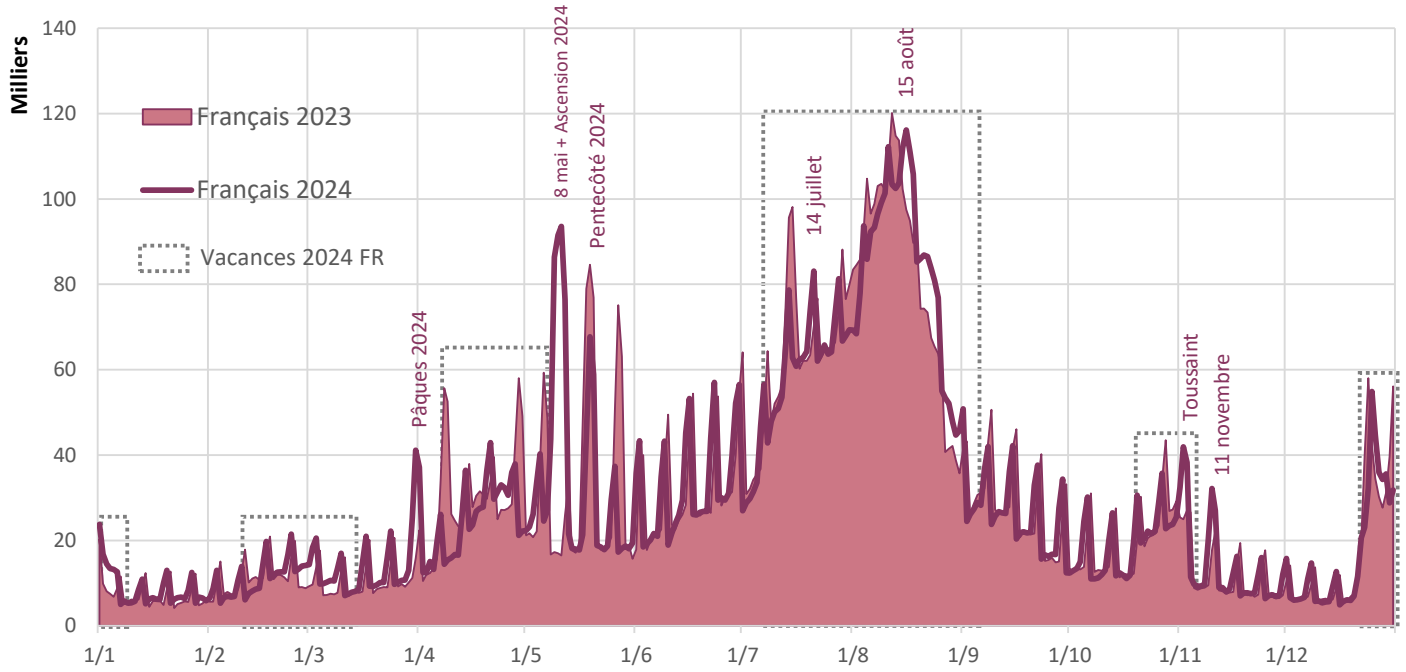

LES NUITEES DES TOURISTES FRANCAIS EN ARDECHE - 2024

PROVENANCE PAR REGION FRANCAISE

> fiches de synthèse par région et par département disponibles à la demande <

AUVERGNE-RHONE-ALPES : 1ère REGION EMETTRICE

% total des nuitées françaises sur l'année 2024

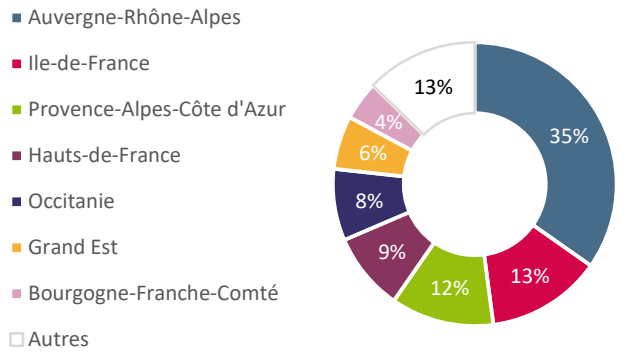

Top 4 des régions émettrices

% total des nuitées françaises par saison en 2024

printemps (avril - juin)

1. Auvergne-Rhône-Alpes (41%)
2. Provence-Alpes-Côte d'Azur (12%)
3. Ile-de-France (11%)
4. Occitanie (8%)

été (juil - août)

1. Auvergne-Rhône-Alpes (26%)
2. Ile-de-France (16%)
3. Hauts-de-France (14%)
4. Provence-Alpes-Côte d'Azur (10%)

automne (sept - oct)

1. Auvergne-Rhône-Alpes (38%)
2. Provence-Alpes-Côte d'Azur (13%)
3. Ile-de-France (10%)
4. Occitanie (9%)

hiver (janv - mars et nov - déc)

1. Auvergne-Rhône-Alpes (44%)
2. Provence-Alpes-Côte d'Azur (15%)
3. Ile-de-France (12%)
4. Occitanie (11%)

La provenance des touristes français est identique en 2023 et en 2024. Auvergne-Rhône-Alpes reste la 1ère origine des clientèles nationales quelle que soit la période de l'année. La région représente 35% des nuitées françaises.

A noter que sur les deux mois d'été, l'Ile-de-France et les Hauts-de-France occupent les 2ème et 3ème places.

Nuitées par jour des quatre 1ères régions françaises en 2024

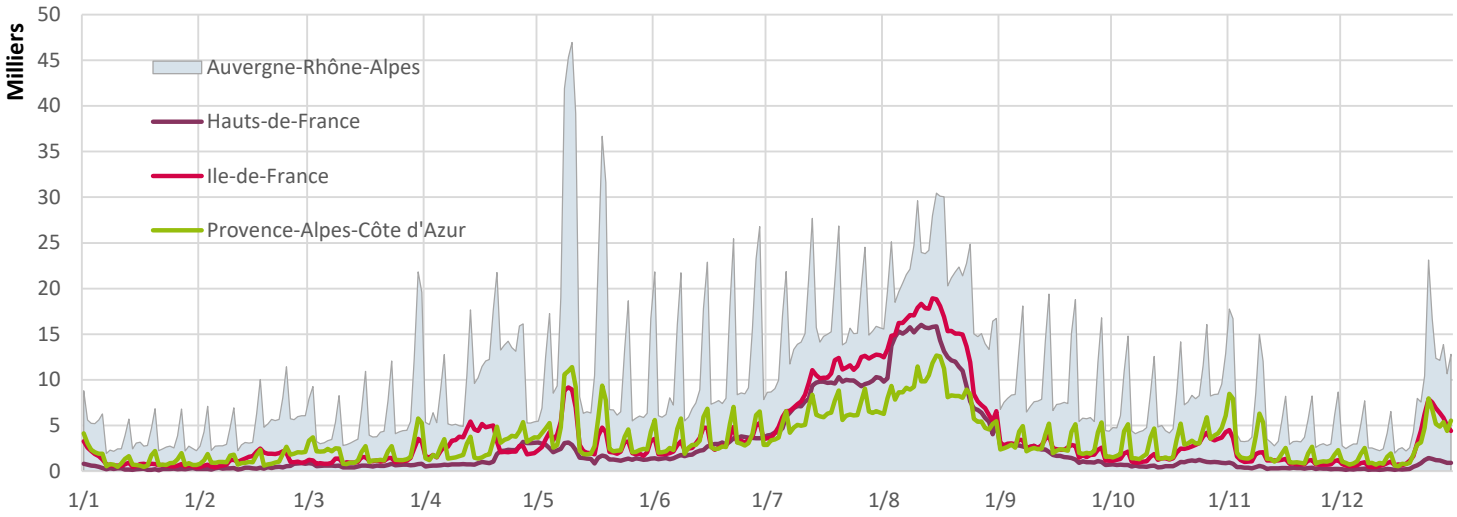

EVOLUTION DES NUITEES DES PRINCIPALES REGIONS

Evolution annuelle des nuitées vs. 2023 (en volume et %)

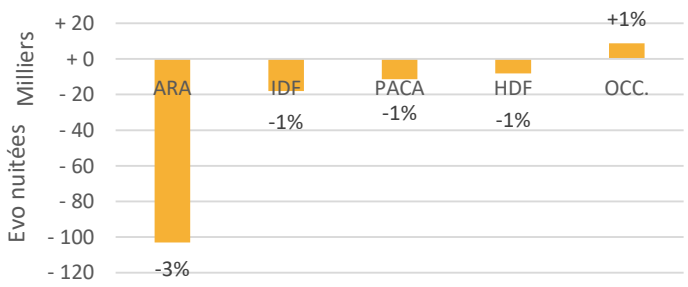

Auvergne-Rhône-Alpes, la principale région d'origine des touristes français en Ardèche, affiche une baisse de plus de 100 000 nuitées en 2024 par rapport à 2023. Les 4 autres régions principales sont plutôt stables en 2024.

A noter également les progressions pour d'autres régions par rapport à 2023 : +10% pour la Bretagne, +7% pour la Normandie, +4% pour Pays de la Loire.

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DES ETRANGERS EN ARDECHE

Rappel : FVT observe la présence de tous les mobiles captés sur le territoire. Cela peut donc correspondre à des personnes que l'on ne considère pas comme touristes au sens de 'loisirs, vacances'.

Le tourisme d'affaires, le travail saisonnier de courte durée, le tourisme affinitaire (visite à la famille, venue en résidence secondaire...) sont inclus dans les nuitées.

Nuitées touristiques des étrangers par mois (selon le type de marché) en 2024

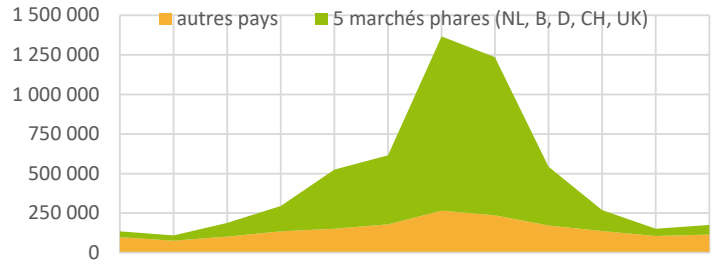

Les nuitées étrangères représentent 35% des nuitées de l'année 2024 (33% en 2023).

Elles sont **en hausse par rapport à 2023 (+6%, +300 000 nuitées).**

Les nuitées de nos 5 principaux marchés européens (Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suisse et Royaume-Uni), qui représentent 68% des nuitées étrangères, **ont progressé de +4% par rapport à 2023.**

Au printemps, les nuitées de la clientèle étrangère sont en hausse par rapport à 2023. On note une baisse de fréquentation sur le mois d'avril compensée par une hausse sur les mois de mai et juin.

Evolution 2023-2024 des nuitées touristiques des étrangers par mois en volume (selon le type de marché)

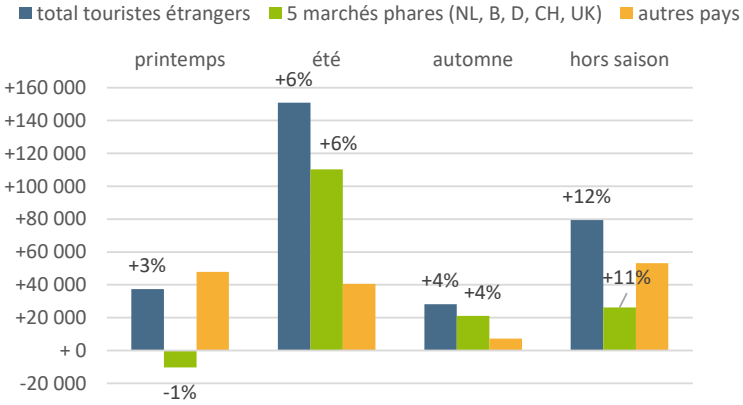

Les deux mois d'été ont vu une hausse de fréquentation de la clientèle étrangère (+6% vs. 2023). Hausse constatée principalement sur le mois de juillet (+12%) alors que le mois d'août est stable.

La fréquentation de l'automne est également en hausse par rapport à 2023 (+4%). Hausse constatée sur septembre (+3%) et octobre (+4%).

A noter les hausses de fréquentation sur les mois de janvier, mars et novembre.

PAYS-BAS : 1er PAYS D'ORIGINE DES TOURISTES ETRANGERS

Provenance des touristes étrangers
% total des nuitées étrangères sur l'année 2024

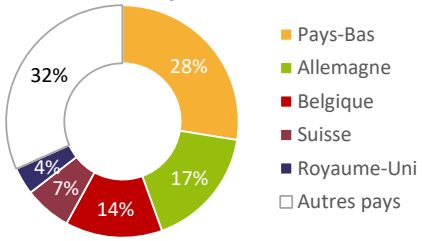

Rappel 2023

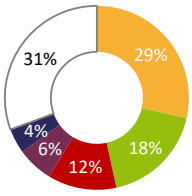

Les Pays-Bas est le 1er pays émetteur de touristes pour l'Ardèche (28% des nuitées étrangères en 2024) avec une forte présence en été.
L'Allemagne, clientèle plus présente au printemps, **est le 2ème pays** avec 17% des nuitées étrangères en 2024.
La Belgique est le 3ème pays d'origine des touristes étrangers (14% des nuitées étrangères en 2024) avec une hausse importante de fréquentation par rapport à 2023.
La Suisse est le 4ème pays d'origine des touristes étrangers avec une hausse de nuitées par rapport à 2023.

Nuitées des 5 principaux marchés européens en 2024

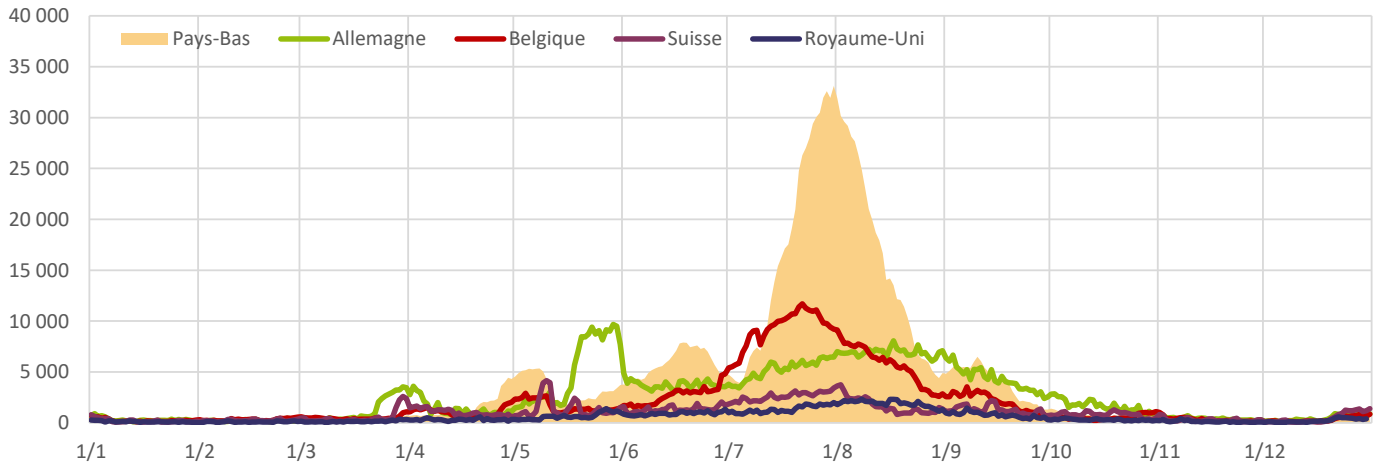

ZOOM SUR LES 5 MARCHES PHARES DE L'ARDECHE : LES PAYS-BAS, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, LE ROYAUME-UNI

> fiches de synthèse par pays disponibles à la demande <

Nuitées touristiques 5 marchés phares par mois

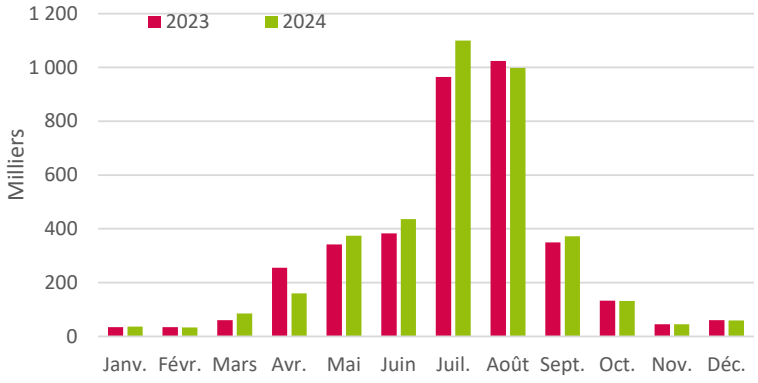

Evolution des nuitées touristiques (en volume et en %) vs. 2023

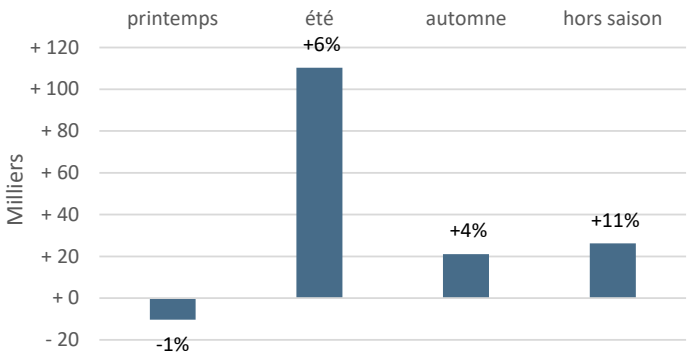

Les nuitées de nos 5 principaux marchés européens, qui représentent 69% des nuitées étrangères, ont progressé de +4% par rapport à 2023.

La fréquentation de nos 5 principaux marchés étrangers est plutôt stable sur le printemps alors qu'elle augmente sur le reste de l'année par rapport à 2023. Plus de 100 000 nuitées supplémentaires ont été estimées lors de l'été 2024 par rapport à l'été 2023.

Nuitées touristiques Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suisse et Royaume-Uni - 2023 et 2024

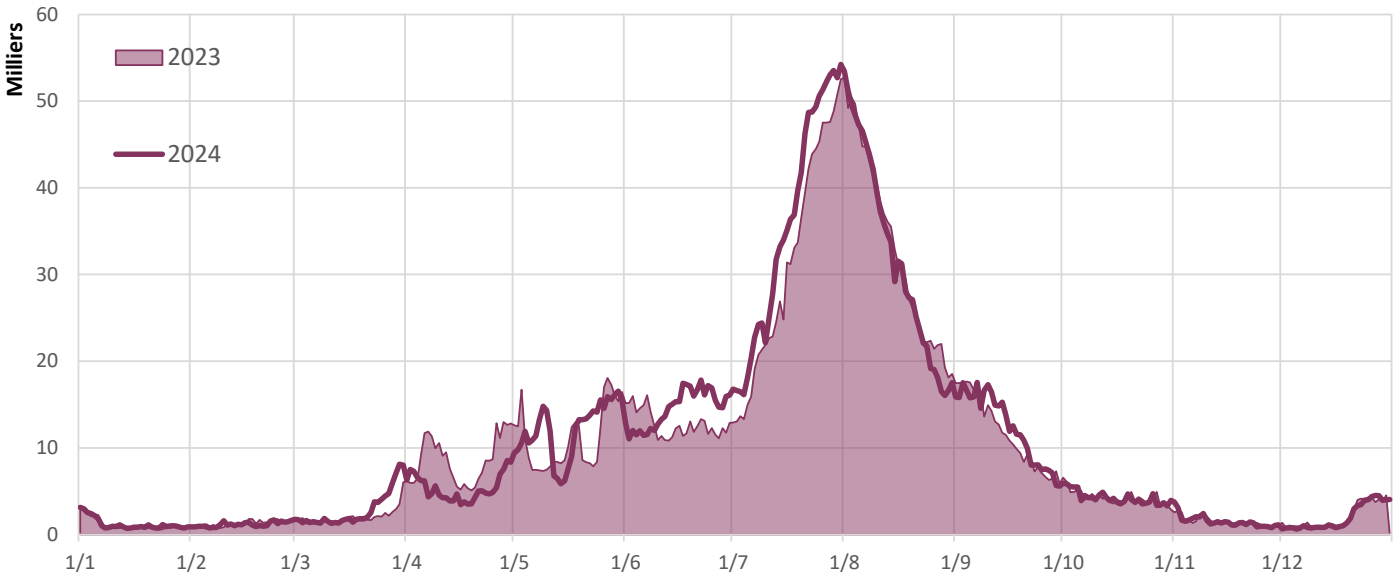

EVOLUTION DES NUITEES DES PRINCIPAUX PAYS

Evolution annuelle en volume de nuitées et en % vs. 2023

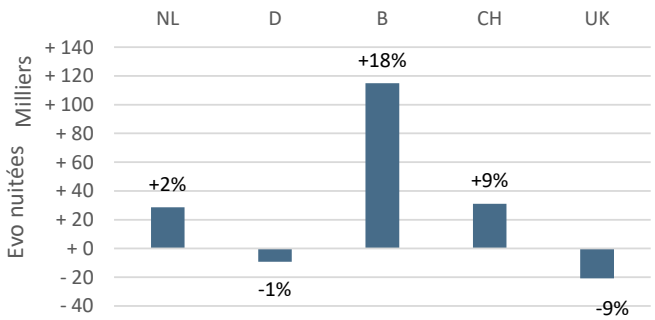

Par rapport à 2023, la fréquentation du marché belge augmente de manière importante.
Hausse également pour les marchés néerlandais et suisses.
Si le marché allemand est stable, le marché britannique observe une baisse du nombre de nuitées.

METHODOLOGIE ET GLOSSAIRE

Qu'est-ce que Flux Vision Tourisme ?

«Flux Vision Tourisme » est une solution innovante développée par Orange, co-construite avec le Réseau National des Agences Départementales (ex Tourisme & Territoires), aujourd'hui utilisée par de nombreux ADT et CRT.

Cette solution permet de convertir des millions d'informations techniques du réseau mobile Orange, en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations. Développée en accord avec la CNIL grâce à une anonymisation des données, elle fait l'objet de nombreux travaux de recherches et développements depuis 2012.

Une **segmentation** (qualification d'un mobile en «touriste», «résident» …) est effectuée en tenant compte de la **zone de présence majoritaire sur les 56 derniers jours, des durées et récurrences de séjours.**

Un **redressement** est effectué pour passer de x mobiles à y personnes en tenant compte d'un ensemble de facteurs comme le taux d'équipement en mobile et la part de marché d'Orange.

La méthodologie actuelle déployée par Orange Business est en place depuis 2019.

Les segments et marchés

Un **résident** a passé au moins 22 nuits dans la zone d'observation au cours des 56 dernières nuits	- 1 habitant resté chez lui - 1 résident secondaire la nuit du 31 août s'il est arrivé le 1er juillet
Un **touriste** est un non-résident de la zone d'observation et qui y est vu de manière non récurrente	- 1 Parisien qui passe une semaine en camping en Ardèche - 1 habitant de Valence qui passe un week-end en Montagne ardéchoise - 1 saisonnier la nuit du 14 juillet s'il est arrivé le 1er juillet
Un **excursionniste** est une personne présente plus de 2h sur la zone d'observation et ne réalisant pas de nuitées la veille ou le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 deniers jours.	- un habitant du Puy-en-Velay qui fait l'ascension du Gerbier à la journée - un habitant du Lille hébergé une semaine à Montélimar et qui visite Chauvet 2 le samedi - un Valentinois qui fait l'Ardéchoise
Origines en fonction de l'adresse de facturation ou de l'origine de la carte SIM	Par département et région pour les Français

Flux Vision Tourisme en Ardèche

Observation à l'échelle du département et de zones infra-départementales

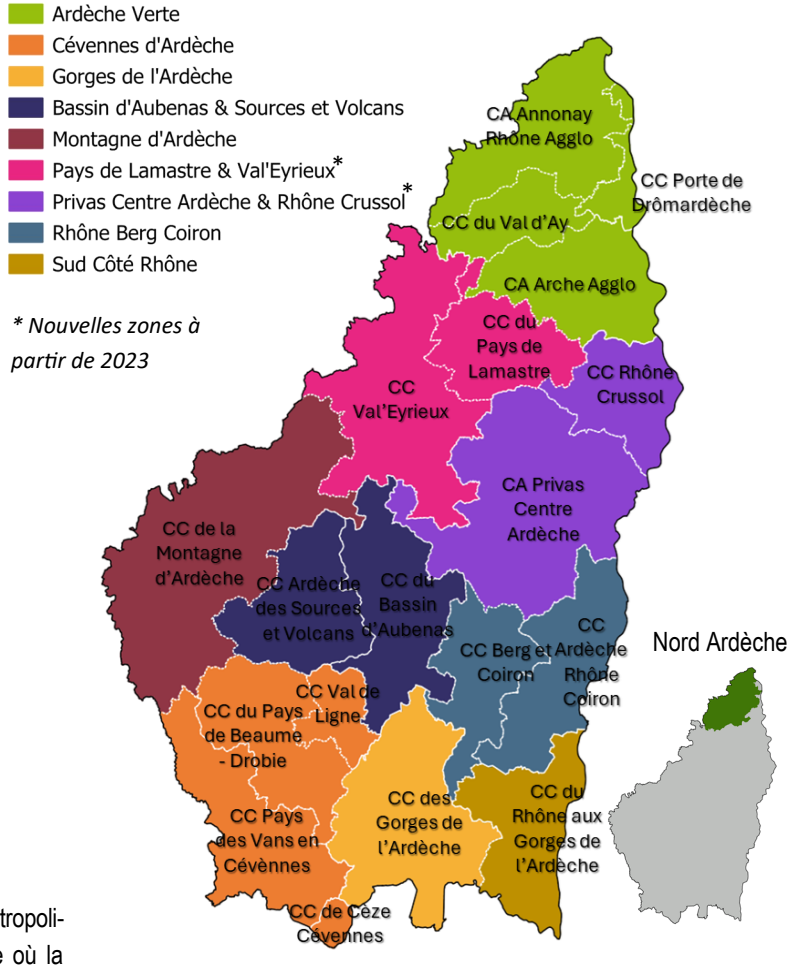

Eléments de méthode

Lieu de résidence : Orange observe en continu les mobiles sur la France métropolitaine entière pour identifier la zone de présence majoritaire (par nuit : zone où la personne a passé le plus de temps entre 0h et 6h) et identifier si les personnes y ont passé plus de 22 nuits au cours des 56 dernières nuits.

L'adresse de facturation n'entre pas en compte pour déterminer le lieu de résidence mais sert à déterminer l'origine géographique.

Nuitées : Orange compte une nuitée lorsqu'une personne a été vue plus de 2h consécutives entre minuit et 6h sur sa zone majoritaire.

Présence diurne : présence durant la journée (06h-00H) sur la zone d'observation.

Zonage : chaque zone est définie de manière indépendante en fonction de la couverture des antennes Orange. Les zones peuvent donc se chevaucher ou se superposer. La somme par zone est donc supérieure au total Ardèche.

Pour toute utilisation, merci de citer
« Source : Flux Vision - Orange Business / Ardèche Tourisme - Observatoire»

Observatoire Ardèche Tourisme
Mars 2025 - observatoire.ardeche-guide.com